

Athlètes CAN

L'Association canadienne des athlètes des équipes nationales

**Document de
l'élaboration
politique
sport**

Le 27 octobre

Présenté par Thérèse



Directrice administrative intérimaire

**travail sur
d'une
nationale du**

2000

Brisson

Contexte

La mission d'Athlètes CAN est de travailler en coopération avec d'autres groupes intéressés aux questions de leadership, de défense des intérêts et d'éducation afin d'assurer un système sportif équitable, attentif aux besoins des athlètes et appuyant leur cause. En sa qualité d'organisme de défense des intérêts respecté de la collectivité sportive canadienne, Athlètes CAN vise à influencer positivement sur la vie de chaque athlète en étant le porte-parole de tous les athlètes amateurs du Canada. Afin de réaliser cette mission, Athlètes CAN s'engage envers les valeurs de la responsabilité, de l'équité, de l'intégration et du respect mutuel.

Selon les récentes enquêtes menées auprès des athlètes de haut niveau au Canada (enquête d'Athlètes CAN, 1996; Enquête de Sport Canada sur la situation des athlètes de haut niveau au Canada, 1997), les plus grandes difficultés auxquelles doivent faire face les athlètes sont les suivantes : 1) les athlètes n'ont pas suffisamment d'argent pour vivre et s'entraîner; 2) les athlètes ne reçoivent pas un soutien approprié pendant leur carrière sportive (accès à des entraîneurs de qualité, services paramédicaux, psychologie du sport, marketing, etc.) et lorsqu'ils prennent leur retraite (orientation professionnelle, transition, etc.); 3) ils ne participent pas assez aux décisions les touchant. Athlètes CAN tient à régler ces problèmes en favorisant et en y participant activement à l'élaboration de politiques et de programmes avec des partenaires des gouvernements, du milieu de l'éducation, de l'entreprise privée et de la collectivité sportive.

Le présent document vise à stimuler la discussion dans la collectivité sportive sur des sujets se rattachant à l'élaboration d'une politique nationale du sport. Plus précisément, il guidera les débats qui se dérouleront à la prochaine Table ronde des athlètes devant avoir lieu le 20 novembre 2000 à Calgary. L'exposé de principe d'Athlètes CAN concernant l'élaboration d'une politique nationale du sport constituera l'un des principaux résultats de la Table ronde des athlètes.

Le présent document de travail porte sur des questions intéressant les athlètes et qui entrent dans l'élaboration d'une politique nationale du sport. Tout d'abord, un cadre de développement des athlètes est présenté. Ensuite, les préoccupations liées au système sportif canadien ainsi que des changements recommandés seront énoncés dans le contexte du cadre. Enfin, des suggestions sur la façon de rendre le système sportif canadien davantage axé sur l'athlète seront formulées.

Cadre de développement des athlètes

Un cadre illustrant les étapes du développement des athlètes apparaît à comprendre le point de vue de l'athlète. Une expédition au sommet d'une montagne au monde, décrit parfaitement le chemin qu'un athlète doit parcourir depuis son initiation au sport jusqu'au sport de haut niveau. C'est une longue et pénible montée, parsemée de multiples obstacles à franchir. L'un des buts du présent document est de reconnaître que beaucoup des participants au sport n'ont même le potentiel de devenir des athlètes de calibre mondial. Par conséquent, aussi sur la façon d'améliorer la qualité de l'expérience à tous les niveaux. Chacun voit le sport à sa manière. Mais peu importe le niveau d'expérience, les meilleurs moyens d'apprendre la valeur de la poursuite de l'excellence, l'on peut tout en savourant véritablement le plaisir de découvrir et de

Escalader l'Everest

Une expédition au sommet de l'Everest, la plus haute montagne au monde, décrit parfaitement le chemin qu'un athlète doit parcourir depuis son initiation au sport jusqu'au sport de haut niveau. C'est une longue et pénible montée, parsemée de multiples obstacles à franchir.

Tableau 1 : Cadre de développement des athlètes

Athlètes	Âge	Compétitions	Milieu d'entraînement
Médaillés aux grands Jeux internationaux	24-35 ans	Championnats du monde Jeux olympiques Jeux paralympiques Jeux panaméricains Jeux du Commonwealth	Haut niveau Centres d'entraînement des équipes nationales Groupes d'entraînement des centres nationaux du sport
Équipe nationale	20-35 ans	Championnats du monde Jeux olympiques Jeux paralympiques Jeux panaméricains Jeux du Commonwealth	Haut niveau Centres d'entraînement des équipes nationales Groupes d'entraînement des centres nationaux du sport
Équipe nationale junior	13-20 ans	Jeux du Canada Compétitions internationales Championnats nationaux Championnats provinciaux	Haut niveau Camps des équipes nationales Centres nationaux du sport Programmes scolaires
Programmes d'élite	13-18 ans	Championnats nationaux Championnats provinciaux Championnats régionaux	Programmes provinciaux, régionaux, communautaires ou scolaires
Programmes de base	6 ans et plus	Aucune ou peut-être des compétitions locales ou régionales	Programmes communautaires ou scolaires

Préoccupations et changements touchant le système sportif canadien

Des préoccupations à chacun des quatre niveaux illustrés au tableau 1 sont formulées et des changements et des améliorations sont recommandés.

1. Maintenir une performance de calibre mondiale

Beaucoup d'athlètes canadiens ont remporté des médailles à de grandes compétitions internationales, réalisant ainsi une performance de calibre mondial. Beaucoup d'athlètes sont des « survivants du système sportif canadien ». Ils trouvent difficile de maintenir ce niveau de performance alors qu'ils n'ont pas les ressources pour maintenir ce niveau pendant une période prolongée. Les athlètes dans cette situation se retirent du sport pour la raison du stress qu'ils vivent ou regardent leurs principaux concurrents. Les jeunes athlètes manquent de modèles desquels ils peuvent s'inspirer. Une des principales préoccupations au sein du système du sport amateur concerne les ressources disponibles pour les athlètes de haut niveau au Canada. Ceux-ci doivent avoir accès à davantage de soutien et d'entraîneurs de qualité pour pouvoir s'entraîner dans un environnement à temps plein.

Parvenir au sommet

Beaucoup d'athlètes canadiens de calibre mondial éprouvent un sentiment semblable à celui que l'on doit ressentir lorsqu'on atteint le sommet de l'Everest. Vous venez de terminer une longue montée, vos ressources sont faibles, et vous avez atteint vos limites. Vous êtes euphorique à l'idée d'avoir conquis le sommet, mais vous ne pouvez y rester très longtemps, car il vous reste à peine suffisamment d'énergie pour respirer.

Financer un athlète de haut niveau

1. Les récentes majorations apportées au Programme d'aide aux athlètes (PAA) constituent un premier pas important pour ce qui est d'offrir des fonds de subsistance et d'entraînement à tous les athlètes de haut niveau. Cependant, le montant actuellement accordé (13 200 \$) ne permet pas un entraînement à temps plein.
2. Il faudrait songer à octroyer des fonds supplémentaires aux athlètes participant à des épreuves olympiques ou paralympiques qui se classent à l'échelle internationale parmi les trois premiers pour les sports d'équipe ou parmi les huit premiers pour les sports individuels. Des fonds équivalant à l'allocation du PAA (pour un total de 26 400 \$) suffiraient pour que ces athlètes s'entraînent à temps plein. Ils devraient provenir du secteur privé.
 - a. Une source de financement pourrait être le Fonds des athlètes de l'Association olympique canadienne. Actuellement, ce dernier représente en moyenne seulement 25 % de l'argent que le PAA réserve aux athlètes et il n'est pas accessible aux athlètes paralympiques. Vu la santé financière du fonds de dotation de l'AOC et la vocation exclusivement olympique de l'AOC, celle-ci pourrait être l'un des organismes privés qui pourraient prendre davantage en charge le financement de nos meilleurs athlètes. Il n'est pas nécessaire que ce rôle de chef de file se limite au financement direct versé aux athlètes. Par exemple, l'AOC pourrait jumeler des athlètes à des commanditaires.
 - b. Le sport professionnel doit faire partie de la solution au problème de financement du sport amateur et des athlètes amateurs. On pourrait, par exemple, s'inspirer du programme adopté au Québec et qui consiste à associer un athlète professionnel

de la LNH à un athlète amateur. Dans ce programme, l'athlète professionnel finance l'athlète amateur (10 000 \$ par année).

- c. Il faudrait en outre explorer d'autres façons d'encourager de nouvelles sources à investir dans le sport amateur, entre autres :
 - i. une réforme fiscale qui comporterait des incitatifs à l'intention des entreprises qui souhaiteraient investir dans le sport; des crédits fiscaux pour les particuliers et les petites entreprises qui appuient les athlètes des équipes nationales;
 - ii. des ententes officielles de travail-soutien avec le secteur privé (c'est-à-dire que l'athlète accepte de travailler pour le compte d'une entreprise pendant un certain nombre d'années après s'être retiré de la compétition, en échange d'un appui financier pendant plusieurs années d'entraînement);
 - iii. une loterie nationale pour le sport.

B) Services de soutien

Il faudrait continuer à rechercher des partenariats créatifs afin d'offrir aux athlètes des services de soutien (services paramédicaux, services éducatifs, sciences du sport). Les universités du Canada mènent certains travaux et recherches exceptionnels avec les athlètes. D'autres programmes, tels que le nouveau programme de chaires universitaires du millénaire, pourraient être envisagés comme moyens de financer des chaires et des recherches liées au développement du sport et de l'athlète.

C) Entraîneurs

Les athlètes doivent avoir un meilleur accès à des entraîneurs de qualité. Il faut créer au Canada des possibilités crédibles de formation d'entraîneurs professionnels. Le ministère fédéral du Développement des ressources humaines, les ministères provinciaux de l'Éducation, et les services de loisirs communautaires devraient participer activement à l'amélioration de la situation des entraîneurs au Canada. Une mesure qui pourrait être prise serait, par exemple, d'instaurer un programme national d'encadrement semblable à celui qu'a adopté l'Association canadienne de hockey et qui consiste à jumeler des entraîneurs maîtres rémunérés dans chaque province. Athlètes Canada doit connaître les recommandations du Groupe de travail des entraîneurs et doit d'ailleurs présenter son rapport au secrétaire d'État au Sport le 15 février 2001.

2. Parvenir au sommet : devenir un athlète de calibre mondial

Beaucoup d'athlètes d'équipes nationales au Canada tentent d'atteindre le sommet mondial. Mais à cette étape de la carrière d'un athlète, la moindre amélioration nécessite énormément d'entraînement et d'efforts. Un grand nombre des questions posées concernent aussi pour ce groupe d'athlètes, auxquelles s'ajoutent quelques autres questions, particulièrement.

La montée Hilary

Les athlètes d'équipes nationales qui veulent atteindre un niveau de calibre mondial doivent relever un défi semblable à la montée Hilary du mont Everest. C'est une montée technique difficile et abrupte, juste avant d'atteindre le sommet. Vous êtes si près mais si loin du but. Vous devez déployer d'énormes efforts pour faire un seul pas.

A) Groupes d'entraînement : créer une culture d'excellence

Le seul facteur primordial pour les athlètes à ce stade de leur carrière sont leurs groupes d'entraînement. Pour se rendre à la prochaine étape, les athlètes doivent se trouver dans un milieu où ils s'entraînent et rivalisent avec les meilleurs tous les jours. Nous avons plusieurs exemples de succès dans ce domaine : les programmes de natation dans chacun des centres nationaux du sport, le programme de patinage de vitesse et le programme de hockey féminin à l'Anneau olympique de Calgary et le programme de patinage sur courte piste au Centre Maurice Richard à Montréal. Ces programmes créent une culture d'excellence au sein de laquelle les athlètes d'élite, les entraîneurs et les professionnels des sciences du sport travaillent main dans la main. Beaucoup de partenaires tels que les ONS, les CNS, l'ACE, les universités, le gouvernement, les entreprises privées et d'autres organismes de sport, se sont engagés dans la formation de ces groupes d'entraînement.

B) Installations et centres nationaux du sport (CNS)

L'un des éléments essentiels à la réussite de ces groupes d'entraînement est l'accès à des installations multisports et propres à certains sports. Les athlètes doivent pouvoir s'en prévaloir pour s'entraîner et se développer. Tout ceci se répercute sur le réseau des centres nationaux du sport. Bien que les CNS aient été établis pour servir les athlètes, il est clair qu'aux yeux des athlètes, ce sont les CNS situés dans des installations exceptionnelles qui connaissent le plus de succès. Les CNS doivent offrir leurs services là où les athlètes s'entraînent. Certains CNS se sont attaqués à ce problème en dispensant leurs services pendant les activités (camps) des équipes nationales. Idéalement, les CNS devraient être installés dans des centres d'entraînement multisports officiellement reconnus comme des centres nationaux d'entraînement. Mais offrir les services aux athlètes sans tenir compte de l'importance des installations, c'est négliger l'un des volets les plus importants du système sportif. C'est comme si l'on posait des rétroviseurs, des phares et des essuie-glaces sur une voiture dont le moteur ne fonctionne pas.

C) Compétitions internationales

Un autre facteur crucial est l'accès à des compétitions internationales de grande qualité. L'expérience à ce niveau est importante si on veut réussir à l'échelle internationale.

1. L'accueil de grands Jeux et de compétitions internationales créera des possibilités de commandite pour les athlètes et les ONS et entraînera des retombées économiques dans les collectivités hôtes. Les installations et le réseau de bénévoles qui resteront sont aussi des avantages de taille. Le Canada doit continuer de présenter sa candidature pour organiser de grands Jeux tels que les Jeux olympiques (candidatures 2008 et 2010), les Jeux du Commonwealth, les Jeux panaméricains et les championnats du monde.
2. Dans de nombreux sports, les principales compétitions internationales se déroulent outre-mer. Les programmes de haut niveau au sein des ONS doivent attirer des fonds pour améliorer l'accès à ces compétitions internationales.

3. Devenir un athlète de haut niveau : la marche la plus haute

Les athlètes qui font actuellement partie d'un programme d'élite et qui tentent de se tailler une place au sein de l'équipe nationale doivent relever un formidable défi. C'est le plus grand saut de leur carrière. La qualité et l'accessibilité des programmes d'élite sont également des préoccupations importantes.

A) Le problème de l'entraînement

Les recherches sur l'expertise motrice révèlent qu'il faut plus de 10 ans ou plus de 10 ans après la maturité physique (entre 15 et 18 ans) pour atteindre un niveau d'expertise (Ericsson, 1996; Starkes et Allard, 1993). Il ne s'agit pas simplement de pratiquer des fins de loisirs, mais plutôt d'un entraînement qui est délibéré et qui vise la performance (Ericsson et Lehman, 1996; Helsen, Starkes et Hodges, 1999). C'est la surveillance et l'observation rigoureuses sous l'égide d'entraîneurs et de scientifiques du sport. C'est vrai pour un large éventail de compétences et de habiletés sportives, l'art de jouer des instruments de musique, et

Les chutes de glace Khumbu

Le saut du programme d'élite au programme de l'équipe nationale est le plus grand d'un athlète dans sa carrière. De bien des façons, c'est comme traverser les chutes de glace Khumbu sur l'Everest, un long et dangereux passage. Le grimpeur doit recourir à une série d'échelles et à une corde fixe pour négocier des crevasses profondes et larges, créées par de grandes plaques de glace. Les morceaux de glace peuvent bouger sans avertissement, ouvrant des crevasses qui peuvent avaler le grimpeur en quelques secondes.

L'un des défis les plus importants du système sportif canadien sur le plan de l'entraînement est de garder les jeunes athlètes dans le sport entre 15 à 24 ans. Les jeunes quittent le sport avant d'avoir eu le temps de développer leurs compétences et ce pour deux principales raisons : 1) ils n'ont pas de plaisir et 2) ils ne sont pas suffisamment talentueux pour continuer. Il est évident qu'il faut créer un environnement agréable et à enseigner les habiletés. Trois mesures peuvent être prises pour créer un environnement qui offrira aux jeunes une expérience prolongée de qualité dans le sport, l'accent étant mis sur le plaisir et le développement des habiletés.

1. Il faut rendre plus accessibles les programmes sport-études. Présentement, il y a des programmes sport-études au Québec et en Alberta dans certains sports et pour certains athlètes. Ces programmes consistent en un horaire adapté alliant cours et activités sportives de sorte que les étudiants-athlètes bénéficient d'un entraînement, de services d'entraîneur et d'installations de qualité pendant le jour. De tels programmes exigent des partenariats entre le ministère de l'Éducation, les organismes de sport et le secteur privé, et leur succès repose sur la qualité de l'enseignement tant scolaire que sportif.
2. Il faut que la qualité qui caractérise les programmes provinciaux alors qu'ils approchent les Jeux du Canada soit permanente. Pour la plupart des jeunes athlètes, la préparation en vue des Jeux du Canada représente leur première véritable expérience d'un entraînement et d'une préparation liés à une compétition sportive d'envergure. Le seul problème avec les Jeux du Canada, c'est qu'ils ont lieu seulement tous les quatre ans. Cette situation prive une foule d'athlètes de l'expérience des Jeux et de l'expérience de l'entraînement, des services d'entraîneur et des services de soutien de qualité qui survient au cours de l'année précédant les Jeux. Par exemple, un athlète de 15 ans, dans un sport où la limite d'âge est 18 ans, pourrait ne pas être tout à fait prêt à faire partie de l'équipe, mais il serait trop âgé pour les prochains Jeux. Par conséquent, bon nombre de sports connaissent une vague d'athlètes ayant énormément de potentiel tous les quatre ans. Il n'est pas nécessaire que

les Jeux du Canada aient lieu chaque année, mais il faut instaurer en permanence des programmes d'entraînement supervisé. Il faudrait organiser tous les deux ans des compétitions nationales pour ce groupe d'âge, mais pas nécessairement des manifestations multisports. Ce qui compte, c'est de rendre le programme de qualité qui accompagne habituellement la tenue de Jeux du Canada **plus accessible** aux athlètes plus jeunes. Les organismes provinciaux de sport doivent s'engager à offrir ce genre de programme.

3. Le vide qui existe dans les programmes après qu'un athlète n'est plus admissible aux Jeux du Canada doit être comblé. La plupart des athlètes ne sont pas prêts à passer aux programmes des équipes nationales à 18 ans, l'âge limite dans de nombreux sports inscrits au calendrier des Jeux du Canada. Ces athlètes n'ont nulle part où aller et quittent souvent le sport. Ces jeunes ont habituellement entre 18 et 21 ans et sont sur le point de fréquenter l'université. Si on excepte quelques écoles, dans certains sports, les universités sont actuellement le faible maillon de la chaîne sportive. Nous devons travailler avec l'USIC pour voir à ce que les meilleurs entraîneurs, les meilleurs athlètes et le meilleur personnel de soutien restent dans nos universités canadiennes. Celles-ci sont le foyer naturel des entraîneurs et des spécialistes des sciences du sport embauchés à plein temps. Une autre partie de la solution serait aussi d'offrir aux athlètes canadiens de généreuses bourses d'études, assorties d'un rigoureux volet scolaire. On pourrait aussi créer un volet « sport » dans certaines des bourses d'études du Fonds du nouveau millénaire pour les étudiants universitaires.
4. Les programmes d'équipes nationales juniors doivent être rétablis, ayant pratiquement été éliminés au cours des années 1990 au Canada. Seuls quelques sports continuent d'offrir ce genre de programme. Les programmes juniors sont essentiels à la préparation des athlètes qui veulent accéder aux équipes nationales seniors. Ils exigent une supervision et une direction à temps plein.

B) Dépistage précoce des athlètes prometteurs : des mouches dans la soupe

Plusieurs dans la collectivité sportive croient que l'entraînement ne peut avoir qu'un effet limité et que les caractéristiques innées du corps (le talent) sont ce qui détermine le niveau de performance qu'une personne peut réaliser dans le sport. Des percées en biologie du développement prouvent que le corps humain n'est pas une machine ayant une capacité fixe, mais qu'il est plutôt constitué de systèmes d'adaptation qui réagissent constamment aux exigences mécaniques et métaboliques. Des études longitudinales ont révélé que presque chaque élément de l'appareil humain, à l'exception de la longueur des os, s'adapte à l'entraînement. Cette adaptabilité du corps humain pourrait expliquer pourquoi les efforts pour dépister les enfants ayant un talent inné pour le sport sont pour ainsi dire vains. C'est l'entraînement qui fait la différence, et non pas les caractéristiques innées. Étonnamment, les meilleures recherches à l'appui de ce point de vue proviennent des sports mêmes où les enfants commencent à un très jeune âge et où la recherche d'enfants prometteurs est intensive. Des études sur les dates de naissance des joueurs de hockey de la LNH ont révélé qu'il y a pratiquement trois fois plus de joueurs nés en janvier qu'en décembre (Boucher et Mutimer, 1994). Les joueurs professionnels de soccer aux Pays-Bas ont deux fois plus de chances d'être nés en août-octobre (le premier trimestre d'admissibilité au jeu à un niveau d'âge donné) qu'en mai-juillet (les plus jeunes

joueurs à un niveau d'âge donné). Cela laisse supposer que les différences initiales attribuables à la maturité, qui est près d'une année complète entre le joueur le plus vieux et le joueur le plus jeune, faussent la perception du talent inné. Remarquablement, ces différences initiales subsistent sur une couple de décennies. Le fait de rechercher des talents et de choisir des enfants paraissant prometteurs semble une prophétie auto-accomplie en ce sens que les enfants choisis bénéficient d'un environnement meilleur et plus propice pour développer leurs habiletés. Ce que cela signifie, c'est que le dépistage précoce du potentiel athlétique et l'investissement de ressources dans le développement de ce groupe sélect d'athlètes ne déboucheraient pas sur une meilleure performance globale. La meilleure approche que devrait plutôt adopter le système sportif canadien serait de rendre plus accessibles des programmes d'enseignement et d'entraînement de qualité à davantage d'athlètes ne faisant que commencer dans le sport et de permettre ainsi à « la crème de monter sur le dessus ».

4. Le niveau local : la fondation du sport et d'une population saine

Le sport au niveau local ou communautaire est la fondation du sport. C'est là que les jeunes s'initient au sport et que les gens de tous âges ont l'occasion de faire du sport pour le plaisir. Le sport à ce niveau est accessible et agréable. Tout comme les athlètes de haut niveau, les adeptes du sport s'amuse, améliorent leurs techniques et être les meilleurs qu'ils peuvent. Chez les participants à l'échelon local, c'est qu'ils ne veulent pas consacrer cette activité beaucoup de temps, d'énergie et d'argent.

1) Accès au sport populaire

Le problème le plus criant dont il faut s'occuper est de loin l'accès aux programmes de sport et de loisirs pour tous les Canadiens. Le principal obstacle à la participation au sport est le coût. Les familles à faible revenu ont du mal à chercher la pratique du sport. Il est possible d'améliorer l'accès de deux façons :

1. songer à des crédits fiscaux comme moyens de réduire le coût de la participation; actuellement, des crédits fiscaux sont offerts pour des cours de musique ou de danse, mais pas à des programmes de sport (1999);
2. améliorer le système d'exécution en intégrant le sport dans le programme d'études (scolaire – voir ci-après). Quant à la participation des adultes, il faut prendre des mesures qui encouragent la pratique de sports et d'activités physiques près du lieu de travail.

Camp de base

La participation à l'échelon local est semblable au camp de base sur l'Everest. C'est là que les grimpeurs commencent leur expédition et c'est aussi là qu'ils terminent leur voyage après s'être rendus au sommet. La plupart des membres de l'équipe d'expédition passent tout leur temps au camp de base. Ils n'ont jamais voulu se rendre au sommet et personne ne s'attendait à ce qu'ils le fassent. Cependant, le simple fait d'aller au camp de base demeure un effort et un exploit, et les activités de ceux qui sont au camp de base sont cruciales pour le succès des rares qui atteindront le sommet. Pour beaucoup de grimpeurs, le seul but est de parvenir au camp de base.

2) Le sport, l'activité physique et le système scolaire

Les recherches ont prouvé que l'activité physique est importante pour le développement physique, psychologique et social d'une jeune personne. Le système scolaire est le choix naturel pour offrir des programmes d'éducation physique, car tous les enfants vont à l'école.

Malheureusement, les programmes d'éducation physique sont en bien piètre état dans bon nombre de provinces. La plupart des conseils et commissions scolaires ne satisfont pas aux exigences minimales d'éducation physique recommandées par l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse (ACSEPLD). Au Nouveau-Brunswick, les

programmes d'éducation physique dans les écoles primaires ont tout simplement été éliminés. Le bien-fondé d'intégrer l'éducation physique dans les programmes de cours a déjà été établi ailleurs (ACSEPLD, US Surgeon General Report, 1999) et il n'est pas nécessaire de refaire ce processus. Mais il vaut la peine de soulever les points suivants :

1. Les chances de développer la motricité sembleraient meilleures chez les jeunes de 5 à 12 ans (Klawans, 1996). Il est important que les enfants de ce groupe d'âge soient exposés à toute une variété de mouvements et d'habiletés motrices tôt dans leur vie (école primaire). Les recherches ont démontré que les enfants qui ne développent pas leur motricité très jeunes ou sont « maladroits » ne rattrapent jamais leurs pairs. C'est un passeport pour une sédentarité à vie, entraînant avec lui son lot de troubles de santé, de problèmes sociaux et de difficultés psychologiques. Il est donc primordial de faire revivre l'éducation physique de qualité dans les écoles.
2. Il faut repenser la façon dont nous exécutons les programmes d'éducation physique dans les écoles intermédiaires et secondaires. La rationalisation traditionnelle par sexes débouche sur une situation où les enfants ayant une certaine expérience du sport s'ennuient tandis que les autres peu familiers avec le sport se sentent maladroits et mal à l'aise, de sorte que personne ne s'amuse. Après avoir été initialement exposés à diverses habiletés motrices, les jeunes devraient pouvoir choisir les activités en fonction de leurs intérêts et avoir la chance de se retrouver avec ceux et celles ayant une expérience similaire. C'est actuellement ainsi que cela se passe dans d'autres matières, mais pas pour l'éducation physique. Pour beaucoup d'élèves, les meilleures expériences sportives à l'école ont été celles vécues dans les clubs parascolaires ou dans les équipes auxquelles ils avaient choisi d'adhérer.
3. Des spécialistes et des entraîneurs devraient être embauchés pour diriger des programmes pendant et après l'école. Présentement, l'administration des programmes parascolaires par les enseignants fait l'objet d'un vif débat en Ontario. Les enseignants connaissent l'enseignement. Les entraîneurs et les spécialistes de l'éducation physique connaissent bien le sport et les habiletés motrices et savent comment l'enseigner. Il faudra former des partenariats entre les administrations municipales, les établissements d'enseignement et les organismes de sport pour voir à ce que les programmes de sport soient exécutés par les personnes qui possèdent l'expertise pertinente. Par ailleurs, en offrant ces programmes avant, pendant et après les heures d'école, nous répondrons à certains des besoins en heures prolongées de garderie.
4. Il faudrait songer à agencer les activités scolaires et sportives de sorte à profiter des installations pendant les heures de la journée, alors qu'elles sont à peu près inutilisées.

Le sport, la société et la structure

Le sport doit être reconnu comme un élément important de la culture et de la société canadiennes. Ses avantages directs pour notre société sont multiples. La participation au sport en tant qu'athlète, entraîneur ou bénévole stimule la fierté nationale; inspire un sentiment d'appartenance ou de cohésion sociale; favorise l'estime de soi et l'autodiscipline; réduit les frais

de soins de santé ainsi que les taux de criminalité et de délinquance chez les jeunes; influe positivement sur le rendement scolaire; a une incidence économique importante sur le produit intérieur brut de 8,9 milliards de dollars, soit 1,1 % du PIB canadien, alors que les emplois directs totalisent 262 325, soit 2 % des emplois au Canada (document de travail sur l'élaboration d'une politique canadienne du sport, 2000). Une hausse des niveaux d'activité de 10 % chez la population entraînera des économies de 5 milliards de dollars rien qu'en frais de soins de santé (rapport Mills, 1999). Actuellement, le public canadien est très préoccupé par des questions telles que les soins de santé, l'éducation, la garde d'enfants, la criminalité chez les jeunes et la violence familiale. Les Canadiens hésitent à accepter qu'on investisse dans le sport amateur alors qu'il faut combler bien d'autres besoins importants. Il faut donc transmettre le message au public que le sport est un élément vital de la solution à ces problèmes sociaux plutôt qu'un programme peu prioritaire qui accapare des fonds publics.

Le système sportif au Canada est très complexe, alors qu'il compte une foule d'organismes à différents échelons. Il y a dans le sport tout un éventail d'organismes représentant les intérêts des nombreux intervenants (athlètes, entraîneurs, ONS, professionnels du conditionnement physique, professionnels de la médecine sportive, professionnels de la santé et spécialistes de l'éducation physique). Par ailleurs, le gouvernement fédéral a 17 ministères qui s'occupent de questions liées au sport. L'un des véritables problèmes du système sportif canadien, c'est qu'il est devenu tellement fractionné qu'il en est inefficace et fourmillé de lacunes, de programmes et de services en double et d'une multitude de petits groupes rivalisant pour obtenir les rares ressources mises à leur disposition. Les nombreux groupes du milieu sportif doivent être davantage rationalisés, ou du moins travailler plus étroitement ensemble, s'ils veulent que le financement destiné au sport s'accroisse à un niveau qui correspond à son importance dans notre société. En d'autres mots, nous devons commencer à parler de la façon dont nous pourrions agrandir la tarte plutôt que de nous concentrer sur des moyens de diviser la très petite tarte que nous avons maintenant.

Ils sont légion dans la collectivité sportive à avoir critiqué l'efficacité des programmes offerts par les organismes nationaux de sport (ONS). La réalité, c'est que les ONS sont devenus par la force des choses des unités administratives. On retrouve le même genre de phénomène chez les organismes provinciaux de sport (OPS). Il est donc impératif d'évaluer le pourcentage de temps que le personnel des organismes de sport consacre aux fonctions administratives (c'est-à-dire, répondre aux exigences administratives liées à l'obtention de fonds de l'État et du secteur privé, rechercher des commanditaires et s'en occuper, organiser et servir un imposant conseil d'administration formé de bénévoles et tous les membres, etc.), comparativement au temps investi dans l'exécution des programmes. L'actuelle structure du système sportif pourrait devoir être évaluée et réorganisée, tant au sein des ONS et des OPS que dans leur ensemble, de sorte que davantage de ressources humaines et financières puissent être affectées à des aspects tels que les entraîneurs, l'orientation technique, les programmes d'enseignement, l'entraînement des athlètes et les compétitions. Il faut passer à des modèles de sport où plus de personnes spécialisées dans le sport forment l'effectif à temps plein des organismes de sport.

Beaucoup de membres de la collectivité sportive ont demandé que le sport populaire reçoive plus d'attention, car il est à la base du sport de haut niveau et l'appuie. Cependant, nous devons

comprendre que le sport de haut niveau stimule aussi le sport populaire. Par exemple, suite au succès des programmes de haut niveau, nous avons assisté à une croissance spectaculaire dans des sports comme le hockey féminin, l'aviron et le patinage de vitesse. Les extrêmes dans le système sportif s'entrelacent, comme l'illustre la figure 1 ci-dessous. On peut dire la même chose des intervenants dans le sport, des entraîneurs, des ONS et des athlètes. Il est impossible de trouver des solutions à long terme en s'attaquant à un seul élément du système.

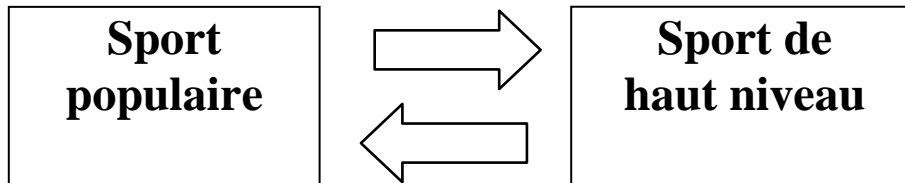


Figure 1. Relation entre le sport de haut niveau et le sport populaire

Participation des athlètes dans le système sportif canadien

1. Un sport centré sur l'athlète

Il est essentiel de voir à ce que l'athlète soit au cœur du système sportif. « L'expression « centré sur l'athlète » renvoie à la fois à un concept et à un processus plutôt qu'à une action ou à un événement isolés. Dans un système sportif centré sur l'athlète, les valeurs, les programmes, les politiques, les investissements et les priorités des institutions et des organismes sportifs s'articulent principalement autour des besoins des athlètes pris dans leur globalité et sur les objectifs de performance perçus dans cette perspective. Les cadres sportifs doivent toujours garder les besoins des athlètes bien présents à l'esprit au moment de la définition des objectifs et du choix des moyens pour les atteindre. C'est donc dire que l'athlète doit être le sujet actif des programmes et non pas l'objet des programmes. » (Document de travail sur le sport centré sur l'athlète, septembre 1994) Certaines des caractéristiques d'un système centré sur l'athlète sont abordées ci-après.

A) Équité

Les occasions d'entraînement et de compétition devraient être accessibles et équitables et intégrer tout le monde. Les programmes et les services doivent être offerts à tous les athlètes, indépendamment de leur langue, de leur lieu de résidence, de leur niveau d'habileté ou de leur handicap.

B) Justice

Les ententes avec les athlètes doivent être justes et ne jamais être signées sous la contrainte. Les athlètes doivent pouvoir bénéficier d'un programme de règlement extrajudiciaire des différends dans le sport qui est accessible, opportun et rentable.

C) Respect, habilitation et responsabilité

Les athlètes apprennent à se valoriser et à se respecter lorsqu'ils ont la chance d'avoir la mainmise sur leurs propres décisions et vies. Deux enjeux sont ici en cause :

1. Les conseils d'athlètes élus devraient être soutenus par les organismes de sport de sorte qu'ils reçoivent des fonds pour se réunir régulièrement et communiquer avec les athlètes, qu'il soient officiellement intégrés au processus d'élaboration des politiques et des programmes, et qu'ils désignent des athlètes appropriés en tant que membres ayant droit de vote au sein des principaux comités et des conseils d'administration. Des organes décisionnels comptant des représentants d'athlètes prennent des décisions plus éclairées. Ils ont également de meilleures communications et relations avec les athlètes qu'ils servent. Selon les recherches, il faut une représentation de 20 % pour exercer une influence au sein d'un organe décisionnel. C'est pourquoi le Comité olympique des États-Unis (USOC) a modifié sa structure de gestion afin que la représentation des athlètes au sein de chaque organe décisionnel soit d'au moins 20 %. Athlètes CAN appelle cela la solution 20 %. Le financement des ONS devrait être associé à cet objectif très précis et réalisable. Le prochain Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport (CFRS) devrait clairement faire de cet aspect un critère de financement.
2. Les qualités de chef de file et de décideur doivent être développées chez les athlètes. Les

athlètes doivent être mieux préparés afin de contribuer de manière efficace et responsable aux organes décisionnels au sein du système sportif. Il faudrait instaurer un programme national de formation en leadership à l'intention des athlètes, s'inspirant du programme du PNCE fondé sur les compétences. Le programme devrait comporter un encadrement et être accessible à tous les athlètes. Il faudrait envisager de financer ce programme en s'adressant au gouvernement fédéral et au secteur privé. Athlètes CAN a déjà fait quelques travaux liés à l'élaboration d'un tel programme et est prêt à aller de l'avant à ce sujet si les autres de la collectivité sportive sont d'accord.

2. Participation de l'athlète après sa retraite de la compétition

L'une des situations malheureuses de notre système sportif est que bon nombre des athlètes qui se sont retirés du sport de haut niveau ne restent pas engagés dans le système sportif en tant qu'entraîneurs, administrateurs ou bénévoles. Cet état de chose est en partie attribuable au manque d'occasions sérieuses de perfectionnement professionnel offertes dans le domaine de l'entraînement, des sciences du sport et du développement technique dans le système du sport amateur. Par exemple, un athlète qui a dû composer avec de maigres ressources pendant plus de 10 ans de carrière en tant qu'athlète hésite à vivre la même expérience en tant qu'entraîneur pendant une autre décennie. À un certain moment, une personne doit passer à la vie adulte. Les athlètes membres depuis longtemps d'une équipe nationale possèdent un trésor d'expérience et d'expertise qui profiterait à la collectivité sportive. Il faut déployer des efforts pour conserver cette expertise dans le système sportif, car les athlètes veulent avoir la chance de partager les expériences qu'ils ont vécues dans le sport.

Références

Boucher, J.L. et B.T.P. Mutimer, « The relative age phenomenon in sport: A replication and extension with ice-hockey players », *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 1994, vol. 65, p. 377-381.

Ericsson, K. A., *The road to excellence: The acquisition of expert performance in the arts and sciences, sports, and games*, Mahwah, NJ: Erlbaum, 1996.

Ericsson, K. A. et A.C. Lehmann, « Expert and exceptional performance: Evidence on maximal adaptations on task », *Annual Review of Psychology*, 1996, vol. 47, p. 273-305.

Helsen, W. F., J.L. Starkes et N.J. Hodges, « Team sports and the theory of deliberate practice », *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 1998, vol. 20, p. 12-34.

Conférences régionales sur le sport : Document de travail sur l'élaboration d'une politique canadienne du sport, Ottawa, Patrimoine canadien, 2000.

Le sport au Canada : C'est l'affaire de tous et de toutes, Leadership, partenariat et imputabilité. Rapport du Sous-comité sur l'étude du sport au Canada, Ottawa, Patrimoine canadien, 1998.

Sport Canada, *Situation de l'athlète de haut niveau au Canada*, Ottawa, Patrimoine canadien, 1997.

Starkes, J. et F. Allard, *Cognitive issues in motor expertise*, New York: Elsevier Science, 1993.